

Comité Directeur du 15 octobre 2022 à Meaux

Présents : Frédéric Montoya, Christian DERAPPE, Serge JOSEPH, Christian PELUX, Christian PLANTA, Brigitte MARTIN, Jean-Mary MONTEAN, Jean-Marc ANCEAUX, Françoise DOUCHET.

En visio : Danielle TRARIEUX

Prévus en visio mais problèmes de connexion : Michèle BECQUEMIN, Jean-François BOURDETTE, Geneviève ESCALAÏS, Patrick LARRIEU, Alain MARCELLOT.

Excusés avec pouvoir : Joël MOLAC, Annie ALEXANDRE, Annie BRISSOT, René BOCCANFUSO, Pierre CLARENS, Francis DETRAIT, Christian MOYANO, Fabrice POURADIER, Marie-Christine VINCENT.

Absent : Michel BATTHIKA (médecin)

En début de séance, Frédéric fait part de son mécontentement suite à l'appel téléphonique agressif qu'il a reçu de Corinne Picaut, responsable de l'OT de Melun-Val de Seine. Après avoir réceptionné l'information sur le « Tour de Seine-et-Marne », elle se plaint qu'il n'y ait pas d'itinéraire passant à Melun. (Ce qui est faux..., celui de Pringy-Maincy emprunte le GR1 à Melun)

1 Tour de Seine-et-Marne 2023 (Christian Derappe)

Les lieux d'arrivées et de départs doivent être bien identifiés en précisant s'il y a des prises de courant (café...). Lydie devra ajouter une colonne au tableau sur l'intendance.

Un passeport sera vendu à 3 euros à chaque participant qui le souhaite. Un tampon sera payé à chaque club organisateur. A chaque arrivée, les participants présenteront leur passeport qui sera tamponné.

Des récompenses seront distribuées, après la fin du Tour, aux clubs qui auront participé au plus grand nombre d'étapes, qui seront venus avec le plus de participants.....

A Coulommiers, l'étape devait initialement, se terminer Parc des Capucins. Au lieu de cela, elle se terminera à l'emplacement de la Foire aux fromages, rue du Général Leclerc. Il a été demandé qu'un stand soit prévu à cet endroit pour l'arrivée.

Le Codérando rencontre des élus de Coulommiers, le 18 octobre à 18 h.

Mme Lahuna directrice de Seine-et-Marne Attractivité, soutient cet événement, elle a chargé une de ses adjointes de suivre la préparation.

A l'avenir, penser à organiser une rando gourmande avec les producteurs locaux.

Communication :

- ✓ Facebook (Christian Moyano)
- ✓ Tracts
- ✓ Sticker « 40 ans du Codérando 77 » sur le nouveau Topoguide « la Seine-et-Marne à pied »
- ✓ Envoyer l'information à tous les comités des départements d'Ile de France.

Organisation :

- Equipe volante à mettre en place pour café de l'arrivée (intendance), animateurs pour mener les randos (3 personnes par groupe dont un serre-file)
Serge s'occupe de contacter un loueur, de voir le coût...
- Proposition d'ouvrir un site où les personnes qui auraient besoin d'aide pour le retour, soient identifiées.

2 Calendrier 2022-2023

1^{er} octobre 2022 : Sortie à Champs-sur-Marne

260 participants alors qu'il y en avait 320 d'inscrits le lundi précédent : covid, météo annoncée peu engageante ?

Si une carte avec itinéraire est donnée, lors d'une manifestation, il faut y indiquer la date de l'événement.

26 novembre 2022 : journée des présidents et bénévoles à Moret-sur-Loing

Programme chargé (voir l'ordre du jour), il faudra prévoir un « maître du temps »

03 décembre 2022 : Provins-lumières

Cette année, départ des randos plus tardif que l'an dernier, pour des retours en ville basse, à la nuit.

Vin chaud au retour des randonnées.

Mise en place de cars (6 cars sont réservés)

Dernière semaine d'octobre : envoi d'un document aux clubs : information sur le déroulé de la journée et inscriptions

Participation financière : 10 € par personne pour les participants qui prendront le car.

18 février 2023 : Assemblée Générale à Roissy-en-Brie

- Membres sortants pouvant renouveler leur mandat : René Boccanfuso, Christain Derappe, Francis Detrait, Serge Joseph, Joël Mollac, Jean-Mary Montéan
- Un appel à candidatures sera adressé aux clubs

Actuellement, le Comité Directeur ne compte que 24 administrateurs sur les 27 prévus dans les statuts + 1 poste réservé au Docteur (Michel Batthika).

16 avril 2023 : Rando des 3 châteaux autour de Blandy (intervention de Patrick Larrieu par téléphone)

Une première réunion a eu lieu en septembre avec Amar du Conseil départemental.

Parcours en cours d'élaboration : pas de départ de La Chapelle-Gautier

Projets de parcours:

- **14 km** à partir de Melun avec départ du parking de l'Escale, près de la piscine ou du parking du Conseil départemental, à la limite de Dammarie-les-Lys.
- **21 km** : à partir de Bombon, comme en 2022
- **7 km** : vers Aunoy, en modifiant le départ pour éviter le problème d'engorgement devant la venelle à Blandy ou en modifiant le sens de l'itinéraire.
- **28 km** : départ envisagé sur le parking du château de Vaux-le-Vicomte, passage par Maincy, Blandy, Champeaux....
- **42 km** : Fontainebleau -Blandy, nouvel itinéraire proposé par Patrick
- **Randonnée pour les joëlettes** : circuit à repenser

Le Conseil Départemental veut organiser une manifestation identique dans le nord du département, lors de la journée du patrimoine (17 septembre 2023). Le lieu reste à définir, Frédéric demandera plus de précisions à Denis Brisson.

13 mai 2023 : Trail Marche Nordique à Chaumes-en-Brie

Prise en charge financière par le Codérando, comme l'an dernier à Brie-Comte-Robert.

TEM 77 : de Roissy à Coulommiers, 50 km parcourus en journée.

Date à confirmer : **le 7 ou 8 octobre 2023**, prévoir réservation de salles

En 2024, il est envisagé d'organiser une TEM de 77 km.

3 -Formation

La formation départementale reprend. 2 stages de baliseurs sont programmés ~~en 2023~~ avant la fin de l'année 2022.

Un Brevet Fédéral MN et un Brevet Fédéral général sont organisés au niveau régional.

4 - Actualité des sentiers

- Itinéraire Thibaut de Champagne : utilisation du GR 11 (Provins - Montereau) et du GR 2 (Montereau - Valvins)

Demande de déviation du GR11 pour passer à l'Abbaye de Preuilly...

Des hébergements sont repérés tout le long de l'itinéraire.

Selon Christian Derappe, une dizaine de fiches sont à prévoir.

- Dans le Nord 77, le Codérando a honoré une commande de l'OT « Paris_Vallée de la Marne », d'un parcours entre Pontault-Combault et Roissy-en-Brie.
- GR2 : une convention est à établir avec VNF (voies navigables de France), pour la partie entre Boissise-le-Roi et Ponthierry.
- Futur PR à Lieusaint : rencontre le 3 octobre 2022, avec la municipalité. René Boccanfuso demande une mise à jour du PDIPR sur la commune. Labellisation et balisage de l'itinéraire à effectuer.
- Pour le 28 octobre 2022, dossier à déposer auprès de Christian Derappe, si modifications sur des itinéraires. (ex. aménagement du GR à Crécy-la-Chapelle.)

5 -Finances (Geneviève au téléphone)

A ce jour, pour la saison 2022-2023, ont été enregistrés :

- 3909 licences
- 34 Pass-découverte : 15 pour une semaine et 19 pour une journée
- 16 Rando_Pass
- 61 clubs sont affiliés

Cette année, plus de notes de frais pour les déplacements de baliseurs ont été reçues :

Dépenses en 2021 : 5102 euros, à ce jour pour 2022 : 9402 euros.

Somme prévue pour ce poste de dépenses : 20 000euros

6 - Projet immobilier

Recherche d'un local près de chez Geneviève, pour stocker le matériel du Codérando.

Prospecter pour un lieu où il serait possible d'avoir un magasin et un bureau.

La Fédération a le projet d'acheter un nouveau siège à Paris.

7 - Nouvelle salariée

Suite à l'accroissement des activités de Lydie, Elsa COURT a été embauchée en CDD le 1^{er} août 2022 pour une durée d'un an avec la possibilité de renouvellement une fois pour 6 mois.

Elle est chargée de l'accueil et du secrétariat et nous donne jusqu'à présent entière satisfaction.

Nous pourrions envisager de l'embaucher en CDI si la charge de travail le justifie.

Selon la convention nationale du sport dont nous dépendons, elle touche 575 € net par mois (un peu plus de 770 € brut), pour 16 h de travail (4 matinées de 4 heures par semaine).

A partir du 1^{er} octobre, versement à Elsa d'une indemnité de 20 euros/mois pour couvrir ses frais de parking.

8 - Informations diverses

- Projet d'achat d'une veste déperlante avec logo (CODERANDO 77), pour les membres du Comité Directeur : essayage lors du prochain comité, le 17 décembre 2022.

- Repas de fin d'année, après le Comité Directeur du 17 décembre : cette année, le Codérando prend en charge le repas des membres du Comité. Les accompagnants devront payer 20 euros.

Fin de séance : 12 h 12